

# ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE L'action du ministère en région

Thématique : Animation territoriale pour l'EEDD

Publics concernés : Professionnels de l'éducation

Région : Basse-Normandie

## Accompagnement des établissements scolaires dans les démarches de développement durable (E3D)

Le projet consiste à intégrer le développement durable au sein des établissements scolaires – collèges, lycées, centres de formation des apprentis, organismes de formation, écoles primaires.

À ce jour une trentaine d'établissements ont été accompagnés et une vingtaine ont obtenu un premier niveau de reconnaissance.

### Vous avez un projet d'E3D\* ?

\*établissement en démarche de développement durable

Vous êtes chef d'établissement, directeur de centre de formation, enseignant, gestionnaire, agent technique ou administratif, formateur, élève ou stagiaire...

Avec l'appui de l'ensemble de la communauté éducative, vous cherchez à introduire le développement durable dans la vie et le fonctionnement de votre établissement, en lien avec les enseignements dispensés ?

Le réseau E3D met à votre disposition des accompagnateurs capables de s'adapter à votre projet et de vous aider à le mettre en oeuvre. À votre écoute, ils apportent un regard extérieur, répondent à vos questions et construisent collectivement des solutions. Ils mettent leurs savoir-faire et expérience au service de votre démarche.

#### Une démarche de DD qu'est-ce que c'est ?

C'est une démarche de progrès qui permet de s'engager dans un programme d'actions à moyen et long terme en faveur du développement durable.

C'est une démarche :

- **Structurante** : elle peut donner du sens, une direction commune à divers projets initiés dans l'établissement
- **Participative** : elle permet à chacun de trouver sa place au sein d'un projet collectif, d'en être acteur à part entière ;
- **Partenariale** : l'établissement peut s'ouvrir sur son territoire ;
- **Evolutive et adaptable** : chaque établissement définit sa propre démarche, au regard de ses enjeux, et l'inscrit dans la durée.

#### Pourquoi initier une démarche ?

- Pour donner du sens et de la cohérence au sein de votre établissement ;
- Mobiliser, dynamiser et responsabiliser l'ensemble des acteurs de l'établissement ;
- Amener un pilotage participatif, une synergie des sphères administratives, techniques et pédagogiques ;
- Ancrer la structure dans son territoire et développer les partenariats.

#### Pour quelles structures ?

Tous les établissements d'enseignement ou de formation sont concernés par cette démarche. Que vous soyez une école primaire, un collège, un lycée, un centre de formation des apprentis ou un organisme de formation, la démarche E3D vous concerne.

#### Quelle méthode ?

Une démarche de développement durable repose sur une méthode éprouvée :

- Constitution d'une équipe de réflexion incluant l'ensemble des acteurs de l'établissement ;
- Réalisation d'un diagnostic partagé ;
- Elaboration et mise en oeuvre d'un plan d'actions ;
- Evaluation de la démarche et mise en place d'actions pour aller plus loin (amélioration continue).

#### Quels sont les avantages de l'accompagnement ?

Un accompagnateur apporte une méthodologie de mise en place d'une démarche de développement durable. Il est également une personne ressource pour animer les réunions, être médiateur entre les acteurs, apporter ses connaissances relatives au développement durable, mettre à disposition des supports pédagogiques, faciliter la prise de contact avec les partenaires locaux, vous aider dans l'évaluation...

Le coût de l'accompagnement peut-être (partiellement ou intégralement) pris en charge dans le cadre d'appels à projets initiés par vos collectivités de référence, ou par d'autres organismes.

#### Reconnaissance E3D

Afin de valoriser les démarches initiées, le groupe d'appui bas-normand aux E3D propose aux établissements une reconnaissance, gage de qualité et de cohérence de la démarche. La reconnaissance permet de donner une lisibilité officielle, que ce soit :

- En interne pour conforter l'engagement des acteurs et les encourager à poursuivre la dynamique engagée.
- Vers l'extérieur grâce à l'utilisation du logo E3D sur vos outils de communication.

Basée sur un référentiel à 3 niveaux, elle est attribuée pour 3 ans par la collectivité de référence et le Rectorat (pour les établissements relevant de sa compétence), après examen de votre dossier de candidature. L'établissement peut ensuite utiliser le logo E3D.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le GRAINE Basse-Normandie  
Anne Planchot-Kermorvant - a.planchotk@graine-basse-normandie.net  
Tél : 02 31 95 30 64  
<http://www.graine-basse-normandie.net> Rubrique "Activités"

### CONTACT

**DREAL Basse-Normandie**  
**Lydie SOREL**  
10, Boulevard du Général Vanier  
14006 CAEN Cedex  
Tél. : 02.50.01.83.00  
[lydie.sorel@developpement-durable.gouv.fr](mailto:lydie.sorel@developpement-durable.gouv.fr)

### Intérêt du projet

Un groupe d'appui bas-normand aux établissements scolaires en démarche de Développement Durable E3D composé du Rectorat, Conseil régional, 3 Conseils généraux, l'ADEME, DRAAF, GRAINE. a réalisé un référentiel régional des établissements en démarche E3D et mis en place un dispositif de reconnaissance et des outils d'accompagnement d'éco-délégués.

Ce projet collectif s'inscrit dans les objectifs du défi n°2 « Société de la connaissance » de la Stratégie Nationale Développement durable 2010-2013 ainsi que dans les axes définis par l'accord cadre national de coopération pour l'éducation au développement durable entre le



ministère chargé de l'éducation et le ministère chargé du développement durable ainsi que ceux des circulaires d'instruction du ministère de l'éducation nationale relatives à l'EDD.

### **Acteurs et publics concernés et impliqués dans le projet, rôle de la DREAL**

Le groupe régional bas-normand a également mis en place un dispositif d'accompagnement dont la coordination a été confié au GRAINE. Chaque établissement scolaire demandeur bénéficie de 3 journées de prestation assurée par des associations labellisées et dûment formées.

Chaque équipe pilote (composée de représentants administratifs, enseignants, élèves, personnels techniques, parents d'élèves) présente son dossier de candidature devant le jury.

La DREAL est associée activement à toutes les étapes du dispositif et apporte un financement d'appui ainsi que Conseil régional, ADEME, Conseils généraux.

### **Modalités de réalisation du projet et de collaboration**

Les modalités de réalisation du projet se concentrent dans des conventions de partenariat entre les différents acteurs

Ce projet permet ainsi :

- Une capitalisation fructueuse de savoirs faire et d'ingénierie partagés entre tous les acteurs.
- Une montée en compétence de l'ensemble des acteurs. Co-construction d'outils : appels à projets, grille d'analyse, référentiels, formation des accompagnateurs.
- Une participation des Élus, une mise en valeurs des services DD et Éducation au sein des Conseils généraux , et une approche transversale des dossiers

En 2012, ont eu lieu les premières sessions des jurys d'attribution de la reconnaissance académique E3D pour les collèges auxquels participe la DREAL aux côtés des élus des conseils généraux et du recteur en personne.

En 2013, c'est au tour des premiers lycées CFA, organismes de formation à être récompensés par les jurys de reconnaissance de la démarche.